



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 43
Hebdomadaires régionaux de la Côte-Nord

**Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles
à la mine de fer du lac Bloom**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 20 OCTOBRE 2020

Québec, le 7 octobre 2020 – La [commission](#) d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Pierre Magnan, président, et de M. Jacques Locat, commissaire, annonce la première partie de l'audience publique sur le [Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom](#). Cette première partie se tiendra sur **Internet** à compter du **mardi 20 octobre 2020 à 19 h**. Les séances se poursuivront, si nécessaire, les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

DATE	:	À compter du mardi 20 octobre 2020
HEURE	:	19 h
EN LIGNE	:	https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/ https://www.facebook.com/BAPEquebec/

POSER DES QUESTIONS PAR VIDÉO, PAR TÉLÉPHONE OU PAR ÉCRIT

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures applicables, les séances publiques se tiendront en direct sur le site Web du BAPE et sur sa page Facebook. En présence de l'initiateur du projet et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie de l'audience publique permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière certains aspects. Toute personne intéressée pourra poser ses questions et faire part de ses préoccupations par téléphone ou par vidéo. Il sera possible de le faire à condition de s'inscrire au registre disponible dans le [site Web du BAPE](#) ou par téléphone au 1 800 463-4732 à compter du **mardi 20 octobre à 19 h** ainsi que tout au long des séances publiques.

De plus, à compter du **mardi 20 octobre** et jusqu'à la fin de la première partie, vous pourrez également faire parvenir des questions par écrit à la commission grâce au formulaire électronique prévu à cette fin dans le [site Web du BAPE](#). La commission examinera les questions et pourra les poser à l'initiateur du projet et aux personnes-ressources. Les détails relatifs au traitement des questions en ligne sont disponibles dans le [site Web du BAPE](#).

DEUXIÈME PARTIE : S'EXPRIMER

À l'occasion de la deuxième partie, qui débutera le **mardi 17 novembre 2020**, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale. Les détails relatifs à la deuxième partie seront annoncés ultérieurement.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le **18 février 2021** au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour rendre public le rapport.



OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens pourront se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par l'initiateur et les autres documents décrivant le projet aux centres de consultation suivants :

- Bibliothèque publique de Fermont, 100, place Daviault à Fermont ;
- Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, 500, avenue Jolliet à Sept-Îles.

L'ensemble du dossier est aussi disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents qui seront déposés dans le cadre des travaux de la commission d'enquête seront disponibles dans le [site Web du BAPE](#).

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Rachel Sebareme, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication, en composant le 581 925-0643 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : mime-lac-bloom@bape.gouv.qc.ca.

LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE!



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser

Depuis plus de 40 ans, le BAPE informe et consulte les citoyens, enquête, puis avise le ministre responsable de l'Environnement sur les dossiers qu'il lui confie, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour en savoir plus, consultez le [site Web](#) et la page [Facebook](#) du BAPE.

– 30 –

Source : Alexandra Barbeau
Conseillère en communication
581 925-0643 ou 1 800 463-4732
mime-lac-bloom@bape.gouv.qc.ca